

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE

01

ADMINISTRATION

02

N° 2954

8 Décembre 2023

8 December 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007544/INS/DG/DAF/SDBM/SMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007543/INS/DG/DAF/SDBM/SMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DÉCISION N°007543/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 06 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS D'EXPLOITATION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/DC/C.NDEL/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°005 /D-C/C-NDEL/CIPM/2023 DU 21/11/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP HILUX 2.4GD COUNTRY DOUBLE CABINE, 04 PORTIERES, 05 PLACES, 4X4 DIESEL, CLIMATISE, DIRECTION ASSISTEE, BOITE DE VIVETESSE MANUELLE, TYPE : GUN125L-DNFLXN 4F A LA COMMUNE DE NDELELE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	11-12-2023

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">003/DC/ANRP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 06 DECEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	08-01-2024

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF COMPLEMENTAIRE N°005/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 RELATIVE À RELATIVE À L'ACQUISITION ET À L'INSTALLATION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTEGRE ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>Reference</b>	<a href="#">46/DM/C-AYOS/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>6 Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE ? 46 /DM/C-AYOS/2023 DU 04/12/2023PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	N/A

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :  
**la compagnie ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A B.P. 12.230-Douala, est adjudicataire** de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/INS/CIPM/2023 du 12/06/2023 pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'immeuble siège de l'INS, pour le compte de l'exercice 2024; pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions sept cent cinquante mille quatre cent vingt (24 750 420) FCFA, avec une période d'exécution de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (7) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TEDOU Joseph**

## INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**DÉCISION N°007543/INS/DG/DAF/SDBM/SMA DU 06 DEC 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2023 DU 12/06/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BÂTIMENTS ET MATÉRIELS D'EXPLOITATION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE L'INS, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2023 ;

Vu le procès-verbal de la session du 15/11/2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande ;

Vu la lettre du 01/12/2023 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/INS/CIPM/2023 du 12/06/2023 pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'immeuble siège de l'INS, pour le compte de l'exercice 2024.

### Décide:

**Article 1<sup>er</sup> :** la compagnie **ROYAL ONYX INSURANCE Cie S.A B.P. 12.230-Douala, est adjudicataire** de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/INS/CIPM/2023 du 12/06/2023 pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'immeuble siège de l'INS, pour le compte de l'exercice 2024; pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions sept cent cinquante mille quatre cent vingt (24 750 420) FCFA, avec une période d'exécution de 12 mois à compter du 1er janvier 2024.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**TEDOU Joseph**

## COMMUNE DE NDELELE

**DEMANDE DE COTATION N°005 /D-C/C-NDEL/CIPM/2023 DU 21/11/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP HILUX 2.4GD COUNTRY DOUBLE CABINE, 04 PORTIERES, 05 PLACES, 4X4 DIESEL, CLIMATISE, DIRECTION ASSISTEE, BOITE DE VIVETESSE MANUELLE, TYPE : GUN125L-DNFLXN 4F A LA COMMUNE DE NDELELE**

### **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET AUTONOME COMMUNE DE NDELELE

### **IMPUTATION**

NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDELELE, Autorité contractante, Maître d'ouvrage lance pour le compte de sa Commune, une Consultation Ouverte pour la fourniture d'un PICK UP HILUX 2.4GD COUNTRY DOUBLE CABINE, 04 PORTIERES, 05 PLACES, 4X4 DIESEL, CLIMATISE, DIRECTION ASSISTEE, BOITE DE VIVETESSE MANUELLE, TYPE : GUN125L-DNFLXN 4F, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

### **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation se résument à la fourniture d'un PICK UP HILUX 2.4GD COUNTRY DOUBLE CABINE, 04 PORTIERES, 05 PLACES, 4X4 DIESEL, CLIMATISE, DIRECTION ASSISTEE, BOITE DE VIVETESSE MANUELLE, TYPE : GUN125L-DNFLXN 4F.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quarante millions (40.000.000) de francs CFA, repartis de la manière suivante

### **4. Allotissement**

LOT UNIQUE

### **5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicules et installées en territoire camerounais.

### **6. Financement**

BUDGET FEICOM/COMMUNE DE NDELELE- EXERCICE 2023

### **7. Consultation du Dossier**

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de NDELELE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de NDELELE.

### **8. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de NDELELE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** dans les caisses de la Recette Municipale de NDELELE.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous plis fermé à la Mairie de NDELELE, au plus tard le **11 décembre 2023 à 14**

**heures** précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION**

**N°005 /DC/C-NDEL/CIPM/2023 DU 21 novembre 2023**

**POUR LA FOURNITURE D'UN PICK UP HILUX 2.4GD COUNTRY DOUBLE CABINE, 04 PORTIERES, 05 PLACES,**

**4X4 DIESEL, CLIMATISE, DIRECTION ASSISTEE, BOITE DE VIVETESSE MANUELLE, TYPE :**

**GUN125L-DNFLXN**

**4F A LA COMMUNE DE NDELELE**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 45 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la (DC), valable pendant trente (30) jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

## 13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des Marchés (CIPM) de la COMMUNE DE NDELELE procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le

**11 décembre 2023 à 15 heures** précises dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille attestant leur présence pourra être signée à cet effet

## 14. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Interne de passation des Marchés (CIPM) de la COMMUNE DE NDELELE, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Commission Technique d'Analyse pour évaluation. L'évaluation devra permettre de déterminer le cout de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

### A. Critères éliminatoires :

Ils fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels, le non-respect de l'un d'eux entraîne l'élimination de l'offre.

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Spécifications techniques non-conformes ;
4. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
5. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière

### B. Critères essentiels :

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

1. Présentation Générale de l'offre
2. Spécifications techniques
3. Références dans les fournitures similaires
4. Capacité financière
5. Délai de livraison
6. Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel L'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NDELELE, Contacts : 6 99 27 58 63/676836987

*NDELELE le 21 Novembre 2023*

*Le MAIRE*

**GABELA Alexis**

# AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 06 DECEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES**

## **FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection lance un Avis de Consultation relatif à la fourniture des services de gardiennage pour son siège et ses Antennes Régionales, en un lot unique.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les spécifications techniques annexées au dossier de consultation.

## **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la prestation est de **trente millions** (30 000 000) francs CFA.

## **4. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises Camerounaises, exerçant dans le domaine de la sécurisation des bâtiments publics et autres, et légalement reconnues par les autorités compétentes.

### **Lieux d'exécution**

Les lieux d'exécution des prestations objets du présent avis de consultation sont le siège de l'ANRP, la Résidence du Directeur Général et les Antennes Régionales ANRP du Littoral, du Nord, de l'Ouest et du Sud-ouest.

● N°	● Régions	● Localités
● 1	● Centre	● Yaoundé (siège de l'ANRP, quartier EMIA)
● 2		● Résidence du Directeur Général
● 3	● Littoral	● AKWA, immeuble KASSAP
● 4	● Nord	● Garoua (au quartier PLATEAU, face des Services des Droits de l'homme)
● 5	● Ouest	● Bafoussam (au lieu-dit BANENGO face lycée Bilingue, dans l'arrondissement de Bafoussam 1 <sup>er</sup> )

● 6	● Sud-ouest	● Buea (au quartier administratif, après la Délégation Régionale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières)
-----	-------------	---

## 5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement de l'ANRP, exercice 2024, sur la ligne d'imputation 612060. Le coût prévisionnel de la prestation est de **rente millions** (30 000 000) francs CFA.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

### Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu à l'ANRP, Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine, BP 33732, téléphone 222 203 371, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, *payable dans le compte spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC.*

**Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO**

### 10. Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 8. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

-Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine de l'ANRP, BP 33732, téléphone 222 203 371, au plus tard le **08 Janvier 2024 à 10 heures** et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 06 DECEMBRE 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

-Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **08 Janvier 2024 à 10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

## 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

## 7. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne**.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la dernière page du Dossier de Consultation, d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08 Janvier 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP dans la salle de réunion sise à l'ANRP, derrière EMIA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

**Première étape** : vérification de la conformité des pièces administratives de chaque soumissionnaire ;

**Deuxième étape** : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

**Troisième étape** : analyse des propositions financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

## 16. Critères éliminatoires

*Il s'agit notamment:*

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis (article 92 du Code des Marchés Publics) ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation.

## 17. Mode d'attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

## 14. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP)/Bureau des Marchés, BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : [officialmail@anrp.cm](mailto:officialmail@anrp.cm).

### 20. Additif à l'Appel d'Offres.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

### 21. Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### 22. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, et/ou l'ANTIC à son numéro vert 1517 ou aux contacts officiels suivants : 658 26 26 82/651 64 91 94.

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**SIMO AUGUSTIN**

# PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

**ADDITIF COMPLEMENTAIRE N°005/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 RELATIF A LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 RELATIVE À RELATIVE À L'ACQUISITION ET À L'INSTALLATION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTEGRE ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du PAREC informe les entreprises shortes listés et celles désireuses d'y participer, d'un complément des dispositions de la « Section I Instructions aux Fournisseurs » de la Demande de Cotations Restreinte en référence ci-dessus.

Lire :

F. Attribution du marché

**14. Signature de la lettre de marché** 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire.

**15. Corruption et manœuvres frauduleuses** 15.1 Le personnel de l'Acheteur et les Prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de « manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

(i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et

(ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.

(iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même Prestataire r sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

**OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE**

## COMMUNE D'AYOS

**DECISION MUNICIPALE ? 46 /DM/C-AYOS/2023 DU 04/12/2023 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE BENG'O - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu La Circulaire n° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°26/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 19 septembre 2023 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Bengo'o - Atong - Melane, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou ;

DECIDE:

**Article 1 :L'Appel d'Offres National Ouvert N°26/AONO/C- procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Bengo'o - Atong - Melane, Département du Nyong et Mfoumou, est annulé.**

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**